





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2021-820**

**Séance publique du**

**18 octobre 2021**

**Présidence de Sophie JOISSAINS  
Maire**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Accusé de réception en préfecture                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Identifiant : 013-211300017-20211018-<br>lmc1200296-DE-1-1                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Date de signature : 21/10/2021                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Date de réception : jeudi 21 octobre 2021                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|  <b>POUR CERTIFICATION DU<br/>CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b><br>- ACTE SIGNÉ ✓<br>- COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓<br>- ACTE TRANSMIS POUR<br>EXERCICE DU CONTRÔLE DE<br>LÉGALITÉ ✓<br> |

**OBJET : POLITIQUE DE TOURISME. CONVENTION DE COFINANCEMENT D'ÉTUDES ENTRE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE ET LA BANQUE DES TERRITOIRES PORTANT SUR L'ÉTUDE POUR L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE.**

Le 18 octobre 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 12 octobre 2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Marc FERAUD, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Brigitte DEVESA à Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL à Madame Brigitte BILLOT, Monsieur Sellam HADAOUI à Monsieur Rémi CAPEAU, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Madame Sophie JOISSAINS, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Monsieur Rémi CAPEAU

Monsieur Stéphane PAOLI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées  
et Attractivité  
Direction Attractivité et Coopération  
Internationale

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 OCTOBRE 2021

-----

**Nomenclature : 9.1**

Autres domaines de compétences des communes

**RAPPORTEUR** : Monsieur Stéphane PAOLI

**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL**

**OBJET** : POLITIQUE DE TOURISME. CONVENTION DE COFINANCEMENT D'ÉTUDES ENTRE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE ET LA BANQUE DES TERRITOIRES PORTANT SUR L'ÉTUDE POUR L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE.- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Nous avons voté, au cours de notre séance du 7 mai 2021, les documents budgétaires de l'Office Municipal de Tourisme.

Vous aviez ainsi pu mesurer le poids économique du secteur et l'importance de la conjonction d'acteurs publics et privés, contribuant à la dynamique de cette filière, à part entière, de l'économie française.

L'activité touristique subit les contraintes liées à la crise sanitaire mondiale. Le secteur du tourisme est en pleine réflexion afin de s'adapter, se renouveler et retrouver son niveau d'excellence sans accroissement systématique du nombre de touristes.

Je vous rappelle les 4 leviers identifiés à l'échelle régionale afin d'anticiper les nouvelles attentes des clientèles:

- désaisonnaliser pour développer tout en minimisant l'impact sur l'environnement;
- internationalisation ciblée pour optimiser les clientèles à forte plus-value, complémentaires des clientèles de proximité;
- renforcer la qualité des services pour fidéliser les meilleurs clients et se préparer aux exigences de demain;

- fédérer les acteurs du territoire pour être plus performants.

La crise inédite et ses répercussions sur l'ensemble de la filière touristique, la nécessité d'accompagner le rebond du tourisme aixois dans un secteur en pleine mutation, conduisent la Ville d'Aix-en-Provence à définir une stratégie de développement touristique adaptée à ces enjeux et d'associer à sa mise en œuvre son opérateur, l'Office Municipal de Tourisme.

Cet exercice réflexif sur notre destination sera construit et partagé avec les professionnels du secteur. Il garantira la fidélisation des clientèles ainsi que la performance et s'entend à court, moyen et plus long termes.

La Caisse des Dépôts au travers de sa direction La Banque des Territoires, avec laquelle la Ville a signé une convention cadre de partenariat 2021/2026 pour l'attractivité et le développement durable du territoire, accepte de cofinancer un premier projet, à savoir l'étude pour l'élaboration d'une stratégie de développement touristique pour Aix-en-Provence, sujet entrant dans l'axe 3.1.2 « valoriser le potentiel touristique et patrimonial ».

Ainsi, une convention de cofinancement d'études engageante doit être signée entre les deux parties. Cette convention est prise dans le cadre fixé du droit de la concurrence et de la commande publique, et précise les modalités d'intervention techniques et financières de chacun des partenaires.

La Ville est le maître d'ouvrage et la Banque des Territoires cofinance à hauteur de 24 000 euros.

Compte tenu de ce qui vient de vous être présenté, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir:

- **AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer la convention de cofinancement ci-jointe entre la Ville d'Aix-en-Provence et la Banque des Territoires relative à l'étude pour l'élaboration de la stratégie de développement touristique pour la Ville d'Aix-en-Provence.

DL.2021-820 - POLITIQUE DE TOURISME. CONVENTION DE COFINANCEMENT  
D'ÉTUDES ENTRE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE ET LA BANQUE DES TERRITOIRES  
PORTANT SUR L'ÉTUDE POUR L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE  
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE.-

|                         |      |
|-------------------------|------|
| Présents et représentés | : 54 |
| Présents                | : 44 |
| Abstentions             | : 0  |
| Non participation       | : 0  |
| Suffrages Exprimés      | : 54 |
| Pour                    | : 54 |
| Contre                  | : 0  |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

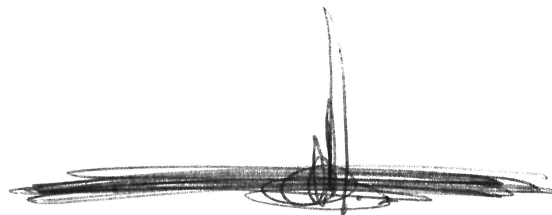
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/10/2021  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le





L'ANNEXE DE LA DELIBERATION  
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE  
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA  
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE  
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : [assemblees@mairie-aixenprovence.fr](mailto:assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Téléphone : 04 42 91 90 00